

## GIS Démocratie et Participation / « Changer la démocratie par le numérique »

# Vers un fact-checking participatif : entre tradition journalistique et appropriation citoyenne

### Introduction

Le fact-checking est une pratique journalistique qui a commencé à faire parler d'elle, en France, à compter de la campagne présidentielle de 2012. Elle consiste, pour les médias et les professionnels de l'information, à vérifier la véracité de propos tenus par des responsables politiques.

C'est aussi un exercice particulièrement critiqué, tout particulièrement depuis l'année 2016, le vote du Brexit au Royaume-Uni et l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis. Beaucoup d'observateurs des médias et de journalistes ont alors considéré que le fact-checking politique était sans effet et que nous étions entrés dans une « ère de la post-vérité ».

Notre objectif ici n'est pas de remettre en cause cette pratique de vérification en elle-même, car elle est consubstantielle au travail du journaliste. Nous préférons questionner la pertinence du modèle de fact-checking tel qu'il est actuellement mis en œuvre dans les principaux médias français (nous allons le décrire) : les médias sont-ils les mieux placés pour produire et diffuser des contenus de fact-checking ?

En effet le fact-checking a déjà été expérimenté, plus discrètement, sous d'autres formes, participatives notamment, parfois appelés « crowd-checking » ou « fact-checking citoyen ». Certaines continuent de l'être d'ailleurs. Et d'autres initiatives, encore émergentes, organisées pour tenter de juguler la propagation des « fake news » après les événements de 2016, semblent également emprunter au fact-checking participatif. C'est ce que nous allons explorer ici.

Dans un premier temps, nous nous attacherons à décrire ce que représente aujourd'hui le fact-checking dans le paysage médiatique français, afin d'identifier ses principaux acteurs et leurs objectifs, leur mode de fonctionnement aussi.

Puis nous montrerons que le fact-checking, comme son appellation anglo-saxonne le laisse entendre, n'est en rien une nouveauté créée par les médias hexagonaux. Il émane directement de la tradition de vérification des faits dans le journalisme américain. Et, de ce fait, il a déjà derrière lui une histoire relativement longue (une centaine d'années) qu'il nous appartiendra d'évoquer pour mieux en comprendre les fondements. Nous verrons ainsi que de sa création au début du XXe siècle à sa résurgence au début des années 2000, il s'est généralement affirmé comme une tradition journalistique avant tout.

Nous pourrions alors interroger les biais de cette pratique, les limites qui, à l'aune de son histoire et de ses différents avatars actuels, font qu'elle n'est pas une pratique totalement satisfaisante, aux yeux des professionnels comme des citoyens.

Nous pourrions alors montrer en quoi des tentatives participatives s'avèrent ou non prometteuses pour produire un fact-checking plus performant.

### **Le fact-checking, aujourd'hui, en France**

Le fact-checking est une pratique journalistique émergente qui a commencé à faire parler d'elle en France à compter de la campagne présidentielle de 2012.

Dans le paysage journalistique français, cette « vérification des faits » consiste à mesurer la véracité de propos tenus par des personnalités publiques, essentiellement par des responsables politiques. L'objectif est de déceler dans leurs propos d'éventuelles incohérences et/ou mensonges et d'en rendre compte à travers des articles et des rubriques dédiés.

Concrètement, les journalistes fact-checkers repèrent, au sein des tribunes offertes à ces personnalités (interviews radio ou tv, meeting, etc.), les affirmations qui semblent le mieux se prêter à un travail de vérification « factuelle ». Cela en fonction de l'intérêt propre de ces citations (est-ce un sujet d'actualité ? , l'occasion de faire le point sur un thème, thématique accrocheuse ?, une source de polémique ? etc.), en fonction également de leur caractère « vérifiable » (existe-t-il des rapports, des données ou des archives – par exemple – facilement accessibles dans le temps imparti à ce travail de vérification ?).

En France, depuis 2008, ces rubriques sont particulièrement mises en avant par les journaux, radios et chaînes de télévisions qui les ont adoptées. Certainement parce que ces articles de vérification semblent renouer avec les aspects les plus nobles du journalisme et sont généralement alimentés en contenus fiables, fruits d'enquêtes poussées et de longs recoupements d'informations.

Le format classique d'un article ou d'une chronique de fact-checking est généralement le suivant : « Untel a déclaré tel jour dans tel média, telle information... Eh bien c'est vrai/faux/plutôt vrai/plutôt faux, etc. »

Nous ne présenterons pas ici un panorama exhaustif des initiatives conduites en France dans ce domaine. Mais nous pouvons citer les exemples de celles qui ont aujourd'hui plusieurs années d'existence, qui revendiquent explicitement un travail de fact-checking et qui disposent des plus larges audiences dans ce domaine.

Le quotidien *Libération* est pionnier. Il a décidé dès 2008 de consacrer une rubrique au fact-checking, sous l'appellation « Désintox ». En réalité, ce sera longtemps un blog, puis une rubrique plus officielle sur le site *Liberation.fr* et même, depuis septembre 2012, un programme télé dans l'émission d'information « 28 minutes », diffusée sur la chaîne franco-allemande *Arte*.

La rubrique, qui ne s'intéresse qu'aux fausses déclarations, se présente ainsi :

*« Désintox est la première rubrique française de « fact checking ». Elle relève les inexactitudes ou les mensonges délibérés dans les discours des politiques. En quatre ans, l'équipe de la rubrique a corrigé des centaines de chiffres ou déclarations, en balayant avec impartialité l'ensemble du spectre politique. »<sup>1</sup>*

Le quotidien *Le Monde* a lui aussi créé une rubrique de fact-checking, en 2009, sous la forme d'un blog appelé « Les Décodeurs ». Depuis mars 2014, « Les Décodeurs » disposent d'une chaîne spécifique sur le site internet *LeMonde.fr*. « Les Décodeurs », dont le mot d'ordre est « Venons-en aux faits », développent désormais sur le web d'autres formats d'information factuelle, avec de la data-visualisation, des graphiques et un travail de contextualisation des principaux faits d'actualité.

Ils présentent ainsi leur travail :

*« Les Décodeurs du Monde.fr vérifient déclarations, assertions et rumeurs en tous genres ; ils mettent l'information en forme et la remettent dans son contexte ; ils répondent à vos questions. »<sup>2</sup>*

Du côté des médias audiovisuels, la chaîne de radio *France Info* dispose depuis janvier 2012 d'une chronique intitulée « Le Vrai du Faux ». Cette chronique est devenue quotidienne en août de la même année et est toujours à l'antenne aujourd'hui.

Elle se présente ainsi :

*« Le Vrai du Faux est un rendez-vous d'actualité qui passe au crible petites et grandes approximations qui émaillent le discours politique, économique, syndical (...). Au cours de ce rendez-vous de "fact-checking" (...), Antoine Krempf décortique les discours institutionnels, mais il scrute également les réseaux sociaux. Ce rendez-vous proposé par France Info vous propose une lecture décryptée, analysée, contextualisée du discours public... »<sup>3</sup>*

*Europe 1*, elle aussi, dispose depuis septembre 2012, d'une émission de fact-checking avec « Le Vrai-Faux de l'Info », diffusée en direct au sein de sa tranche d'information matinale.

---

<sup>1</sup> Disponible sur : <http://sites.arte.tv/28minutes/fr>. Page non consultable depuis la rénovation du site en 2016, remplacée par <http://sites.arte.tv/28minutes/fr/desintox-28minutes> (page consultée le 21 décembre 2016)

<sup>2</sup> Disponible sur : <http://www.lemonde.fr/les-decodeurs> (page consultée le 21 décembre 2016)

<sup>3</sup> FranceTVInfo, Le Vrai du Faux, le concept de l'émission. Disponible sur : <http://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-vrai-du-faux> (page consultée le 21 décembre 2016)

Cette courte chronique dure 2 minutes : elle rediffuse la déclaration publique d'un homme politique, puis l'analyse en allant chercher dans des rapports ou d'autres sources d'information de quoi confirmer ou infirmer la déclaration. Europe 1 a confié cette mission à une équipe de trois journalistes qui travaillent de concert afin de dénicher et de vérifier des déclarations publiques fausses ou « étonnamment » vraies.

Enfin, on peut citer, en télévision, la rubrique « L'œil du 20 Heures » créée en 2014 par la rédaction de France 2. Cette rubrique du journal télévisé est diffusée chaque soir du lundi au jeudi. Elle promet « *un autre regard sur l'actualité* », dispose aussi d'un blog dédié, destiné à rassembler tous les contenus diffusés depuis sa création et hébergé par le site Internet de France 2.

Voici comment David Pujadas présentait « L'œil du 20 Heures » à ses débuts :

« *Nous inaugurons ce soir une nouvelle cartouche de ce journal, pour aller davantage encore au-delà des apparences et du ronron des discours publics. C'est le moment de vérification (...). Le crible du 20 heures.* »<sup>4</sup>

On le voit, ces dispositifs de fact-checking français présentent tous un travail de vérification de l'information

- **ponctuel** (des citations d'hommes politiques ou de personnalités publiques essentiellement),
- appliqué à des **contenus externes** (issus d'autres médias ou de la sphère publique plus globalement),
- **a posteriori** (c'est-à-dire après qu'ils aient été publiés ou diffusés)
- et avec un **maximum d'affichage** (d'exposition médiatique sur Internet et les réseaux sociaux), afin d'être vus, lus ou entendus par le plus grand nombre de lecteurs/auditeurs/télespectateurs.

Maintenant, pour bien comprendre comment les tenants et les aboutissants de cette pratique, un bref retour aux origines s'impose...

### **Invention et ré-invention du fact-checking aux États-Unis**

Comme son appellation anglo-saxonne le laisse entendre, le fact-checking n'est en rien une nouveauté créée par les médias hexagonaux. Nous l'avons dit, il puise ses origines dans le journalisme américain, au sein duquel il a déjà près d'une centaine d'années d'existence et plusieurs vies en quelque sorte.

---

<sup>4</sup> FranceTVInfo, JT de 20h du mercredi 9 juillet 2014. Disponible sur : [http://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-20h-du-mercredi-9-juillet-2014\\_637841.html](http://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-20h-du-mercredi-9-juillet-2014_637841.html) (à 10') (page consultée le 21 décembre 2016)

Sa création remonte en effet à 1923, la création du magazine *Time* qui est le premier à recruter des fact-checkeurs, autrement dit des journalistes dédiés à la vérification exhaustive et systématique des contenus du magazine. A l'origine, le travail du fact-checker consiste ainsi à vérifier noms, dates, chiffres et faits dans l'ensemble des articles, mais aussi à vérifier et à recontacter les sources à l'origine de telle ou telle citation dans l'article, voire des sources complémentaires avant d'échanger à nouveau avec le journaliste à l'origine de l'article. L'auteur de l'article, lui, est invité à transmettre ses notes, preuves et autres éléments à sa disposition afin que le fact-checker puisse s'y référer ou en vérifier la validité<sup>5</sup>.

Mais c'est sous un nouvel avatar que le fact-checking renaît aux États-Unis, à compter des années 2000. Il s'agit toujours d'un travail de vérification, certes, mais qui a abondonné l'examen exhaustif et systématique des contenus journalistiques a priori (avant publication) pour un contrôle très ponctuel et a posteriori des propos tenus par des responsables politiques ou d'autres personnalités, dans le champ public ou dans d'autres médias (interviews radio ou tv, meeting, etc.).

Ce changement majeur est étroitement lié, selon nos observations, à la crise structurelle et conjoncturelle que connaît alors la presse, les suppressions d'effectifs au fil de la montée en puissance d'Internet<sup>6</sup> notamment. Il s'inscrit également au carrefour de plusieurs traditions du journalisme américain que nous ne pouvons pas développer ici (le « ad watch journalism » des années 1990, le « watchdog journalism », le « truth-squadding » des années 1980 même...) et reprend de la vigueur en 2003, après le fiasco journalistique de l'affaire des armes de destruction massive et du déclenchement de la guerre en Irak, le « WMD fiasco », sous la présidence Bush. Il fallait en quelque sorte trouver un moyen de dénoncer les mensonges des politiques et des administrations et non plus seulement donner la parole à toutes les parties en présence.

En 2003, le site *FactCheck.org* est lancé sur le modèle de ce « *modern-day fact-checking* »<sup>7</sup>. C'est le Annenberg Public Policy Center de l'université de Pennsylvanie qui missionne des journalistes pour le fonder, avec l'aide de donateurs dont la liste est publiée chaque année.

Cette initiative académique est suivie, en 2007 – lors de la campagne pour l'élection présidentielle américaine de 2008 – par le *Fact Checker*, du *Washington Post*. Il doit sa renommée à son mode d'évaluation de la véracité des propos : à chaque citation est attribuée un nombre de Pinocchios (entre un et quatre), voire un Geppetto lorsque la citation ne contient que la vérité.

---

<sup>5</sup> Sarah Harrison Smith, *The Fact Checkers Bible, A Guide to Getting It Right*, New York, Anchor Books, 2004, p.12

<sup>6</sup> Aux États-Unis, les rédactions se sont séparées de près de 40% de leur effectif au cours des 20 dernières années recensées, passant de 53 800 à 32 900 entre 1994 et 2004. In « *State of the news media 2016* », Pew Research Center, juin 2016.

<sup>7</sup> Michael Dobbs, « *The Rise of Political Fact-checking, How Reagan Inspired a Journalistic Movement* », New America Foundation, 2012, p.1

Vient ensuite le site Internet *Politifact.com*, peut-être le plus connu car il a remporté le prestigieux prix Pulitzer en 2009. Sa particularité, c'est qu'il multiplie, les échelles de mesure pour établir la véracité des citations politiques (un compteur appelé « Truth-O-Meter »), mais aussi pour contrôler si les promesses de campagne des présidents Obama, puis Trump, ont été ou non tenues (« Obameter », « Trump-O-Meter »)...

Ce ne sont là que les pionniers. On estimait à l'occasion de la présidentielle 2016 qu'une cinquantaine d'initiatives de ce type étaient actives aux États-Unis<sup>8</sup>. Si bien les dernières études sur ce sujet voient dans ce fact-checking moderne une des plus significatives innovations dans les pratiques journalistiques récentes<sup>9</sup>.

Pour autant, cet exercice est critiquable et critiqué. Car il comporte, c'est vrai, de nombreux biais méthodologiques.

### **Un exercice qui comporte de nombreux biais méthodologiques**

Le fact-checking moderne, essentiellement politique donc, relève toujours d'une ambition de vérification pointue de l'information. Il est là pour :

- répondre à des mises en cause professionnelles fortes (critique des médias, « WMD fiasco », Trump aujourd'hui...),
- en s'appuyant sur une opportunité technologique (l'environnement d'Internet, des blogs et des réseaux sociaux et l'accès facilité aux données) ;
- en s'adaptant à une forte contrainte économique (crises structurelle et conjoncturelle de la presse, baisse des effectifs).

Mais il adopte une méthodologie qui ne permet pas toujours aux médias de bénéficier d'un outil efficace pour regagner la crédibilité qu'ils ont perdu vis-à-vis des citoyens.

Citons ici trois limites :

- Son contrôle très ponctuel et a posteriori des propos tenus par des responsables politiques ou d'autres personnalités, dans le champ public ou dans d'autres médias (interviews radio ou tv, meeting, etc.) rompt avec la démarche scrupuleuse et professionnelle de vérification des origines. Il se rapproche d'une sorte de contrôle citoyen, efficace certes, mais plus aléatoire et spontané que systématique et apte à délivrer régulièrement une information fiable, ce qui constitue pourtant la raison d'être des médias.

---

<sup>8</sup> Disponible sur : <http://reporterslab.org/global-fact-checking-up-50-percent> (page consultée le 30 décembre 2016)

<sup>9</sup> Lucas Graves, Brendan Nyhan, Jason Reifler, « Understanding Innovations in Journalistic Practice: A Field Experiment Examining Motivations for Fact-Checking », *Journal Of Communication*, 2016, 66, p. 106

- Vient ensuite la question des « échantillonnages » journalistiques en matière de fact-checking. On peut en effet se demander pourquoi un média d'information généraliste va soudain piocher dans la sphère publique une déclaration plutôt qu'une autre ? Pourquoi décider le lundi de s'intéresser à un porte-parole du Front national plutôt qu'à celui du Parti Socialiste ? Comment choisir de publier une citation dont on peut prouver qu'elle est fautive plutôt qu'une autre dont on pourrait montrer qu'elle est vraie ? Etc.
- Enfin, quasiment aucun média ne vérifie les contenus politiques de ses propres colonnes ou émissions. Les citoyens qui en sont des habitués peuvent donc continuer à y être désinformés : tel mensonge, proféré par un politique dans la matinale de telle radio, sera contredit sur le site internet de tel autre média...

Bref, le fact-checking, censé relever d'une pratique de vérification appliquée à tous les contenus est devenu une pratique dépendante de choix éditoriaux, une pratique forcément lacunaire donc. Elle ne garantit donc en rien que le média qui promeut le fact-checking vérifie davantage que les autres l'intégralité de ses contenus ; elle ne garantit pas non plus que, dans la rubrique politique du média fact-checker, les propos des responsables politiques sont davantage vérifiés que dans les médias concurrents ; elle ne garantit pas, enfin, l'équité de traitement entre les responsables politiques, ni même l'utilisation de ses contenus dans les autres rubriques du média qui les produit.

Tout cela a ainsi tendance à heurter les principes que sont censés appliquer les journalistes professionnels à l'égard de l'information, de son recueil à sa diffusion, en passant par son traitement et sa vérification. En s'appropriant cette nouvelle version du fact-checking, les médias semblent s'être approprié un outil qui correspond davantage à un outil de vigilance citoyenne face au discours des politiques qu'à un outil professionnel à mettre en œuvre au sein d'un média généraliste. Cette méprise est d'ailleurs à la source de la plupart des critiques émises à propos de ce fact-checking politique.

### **Les expériences d'appropriation citoyenne**

Cette réflexion nous conduit à évoquer une nouvelle fois les origines de ce fact-checking moderne, à nouveau aux États-Unis. Là-bas, en effet, ce ne sont pas des médias traditionnels qui ont été moteurs de cette pratique ; ce sont le plus souvent des initiatives « universitaires » ou « citoyennes » qui ont pris les devants.

Avant même la création fin 2003 de *FactCheck.org*, une première tentative avait en effet vu le jour, dès 2001 : *Spinsanity.org*. Ses fondateurs sont alors trois jeunes diplômés de l'université. Ils se donnent la mission suivante : « *Un site watchdog non partisan destiné à démêler les*

déclarations trompeuses des politiciens, des experts et de la presse. »<sup>10</sup> Ils décident de mettre un terme à leur expérience en 2005, et lancent un appel :

« *Nous espérons que vous poursuivrez le combat en faveur d'un débat politique plus factuel et rationnel. (...) Nous croyons qu'un engagement citoyen, une presse active et un fort réseau de sites et blogs de fact-checking peuvent aider à inverser la tendance de tromperie que nous observons actuellement.* »<sup>11</sup>

En appelant ainsi à la création d'un réseau de blog et à un engagement citoyen, les fondateurs de ce tout premier site de fact-checking politique ne considéraient donc pas forcément qu'ils jetaient les bases d'une pratique destinée aux médias. D'autant qu'ils vérifiaient eux-mêmes les déclarations trompeuses de la presse.

Ce positionnement plus citoyen que médiatique a présidé également à la création de *FactCheck.org*. Ses fondateurs déclarent ainsi :

« *Nous sommes défenseurs des droits des consommateurs, non-partisan et à but non-lucratif, destiné aux électeurs qui souhaitent réduire le niveau de tromperie et de confusion dans la politique américaine. (...) Notre but est de mettre en application conjointement les meilleures pratiques du journalisme et du monde académique pour ainsi augmenter le niveau de connaissance et de compréhension du public.* »<sup>12</sup>

Et ce souci de ne pas forcément se revendiquer « média » lorsqu'on produit du fact-checking politique a traversé l'Atlantique. Ainsi, lorsque le journaliste du *Monde* Nabil Wakim créa « Les Décodeurs », en 2009, c'est à travers un blog qui enquête avec l'aide des internautes, comme le précisait alors son « mode d'emploi » :

« *Ce blog du Monde.fr se propose de passer au crible les propos des hommes et femmes publiques pour y démêler le vrai du faux. Envoyez-moi vos interrogations sur les propos tenus dans les médias (...). Nous vérifierons ensemble la véracité des déclarations, à partir de sources fiables et transparentes et d'interlocuteurs de référence.* »<sup>13</sup>

D'ailleurs en faisant largement appel aux citoyens que « Les Décodeurs » se feront connaître, puisqu'ils parviendront ainsi à démontrer, au bout de plusieurs jours de recherches et de recueils de témoignages, que Nicolas Sarkozy, contrairement à ses dires sur les réseaux

---

<sup>10</sup> « *A nonpartisan watchdog dedicated to unspinning misleading claims from politicians, pundits and the press.* » Disponible sur : <http://spinsanity.org/about/> (page consultée le 30 décembre 2016)

<sup>11</sup> « *We hope you'll keep up the fight for a more factual and rational political debate. Unlike when we first launched Spinsanity, fact-checking is now receiving sustained attention in the mainstream press and at websites like FactCheck.org and Cjrdaily.org (where Bryan works). But more is still needed. As we wrote in the conclusion to All the President's Spin, we believe an engaged citizenry, active press and strong network of fact-checking websites and blogs can help turn the tide of deception that we now see.* »

Disponible sur : <http://spinsanity.org/about/> (page consultée le 30 décembre 2016)

<sup>12</sup> « *We are a nonpartisan, nonprofit "consumer advocate" for voters that aims to reduce the level of deception and confusion in U.S. politics. (...) Our goal is to apply the best practices of both journalism and scholarship, and to increase public knowledge and understanding.* »

Disponible sur : <http://www.factcheck.org/about/our-mission/> (page consultée le 30 décembre 2016)

<sup>13</sup> Disponible sur : <http://decodeurs.blog.lemonde.fr/page/22/> (page consultée le 21 décembre 2016)



sociaux, n'était pas à Berlin le 9 novembre 1989, jour de la chute du mur. Il s'y était seulement rendu une semaine plus tard. Toutefois, « Les Décodeurs » vont abandonner cette piste du travail en collaboration avec les citoyens car il ne permet pas de répondre assez efficacement aux impératifs de publication d'une rubrique de média (publications régulières).

Et beaucoup d'initiatives vont voir le jour en Europe et en France sur un mode participatif. Notamment à l'occasion de la campagne présidentielle de 2012. Nous citerons ici trois exemples autour des politiques européennes.

Le premier est le site pure-player *Vigie 2012* a ainsi été créé, non pas par des journalistes, mais par une association : *Le Groupe des Belles Feuilles*. Elle se présente comme un laboratoire d'idées, « *un club de réflexion sur les questions européennes* », qui rassemble étudiants et jeunes professionnels, français et étrangers. *Vigie 2012* se donne la mission suivante :

*« Le rôle de la vigie est de décrypter les déclarations des candidats à la lumière de la réalité européenne. (...) La Vigie 2012, se veut un outil efficace, clair et non partisan pour apporter un éclairage européen objectif sur cette campagne présidentielle de 2012. »*<sup>14</sup>

L'implication citoyenne dans des outils de fact-checking a également lieu, à la même période, à travers le site *Factwatchers*. A la manière d'une civic tech, ce site se proposait « *d'améliorer le débat politique* », grâce à des contenus produits par ses créateurs, mais aussi par ses lecteurs. Entre autres particularités, le site mettait à la disposition de ses lecteurs-contributeurs des définitions de termes, comme « fait » (« *Nous considérons qu'un fait est une donnée objective qui a déjà été vérifiée ou qui peut l'être sur la base de sources fiables.* ») ou « vérification » (« *Une vérification est l'analyse d'une citation, sur la base de sources fiables, qui aboutit sur un résultat (en l'occurrence sur Factwatchers : faux, plutôt faux, plutôt vrai ou vrai.* »).

Surtout, les six fondateurs, qui ont fait cesser l'activité du site fin mai 2012, définissaient ainsi leur projet de « *plateforme de fact-checking collaboratif* » :

*« L'objectif de Factwatchers est d'améliorer la qualité du débat politique en proposant des ressources fiables, informées et ouvertes sur la véracité des déclarations de nos politiques. Sorte d'encyclopédie du fact-checking, Factwatchers est aussi et surtout un outil collaboratif : chacun peut y ajouter des contributions et vérifications. Nous pensons en effet que la vérification des faits doit être, en plus d'une pratique journalistique, une pratique citoyenne et qu'elle doit aussi s'appuyer sur les connaissances et compétences de chaque individu. Nous sommes tous experts d'un sujet. »*<sup>15</sup>

---

<sup>14</sup> VIGIE 2012, Une Vigie européenne, pour quoi faire ? Disponible sur : <http://www.vigie2012.eu/Qui-sommes-nous> (page consultée le 23 décembre 2016)

<sup>15</sup> FACTWATCHERS, A propos. <http://www.factwatchers.com/a-propos> (citation archivée, non consultable). Les seules informations encore disponibles en ligne le sont via : <http://blog.factwatchers.com/> et <https://www.facebook.com/FactWatchers-226128717471032/>

Troisième initiative intéressante : *FactCheckEU*. Cette expérience est menée par une association et est centrée, elle aussi, sur les politiques européennes. Elle présente ainsi son projet :

« *La première plateforme européenne de crowd-checking, l'approche collaborative de la vérification par les faits. Les utilisateurs tiennent un rôle clef: ils peuvent mettre en ligne des citations, les traduire et les vérifier avec l'aide l'équipe de FactcheckEU. FactcheckEU est une plate-forme collaborative et souhaite élargir au maximum les débats l'Europe, en les basant sur la réalité des chiffres et des faits plutôt que les stéréotypes et les préjugés.* »<sup>16</sup>

Toutefois aucune de ces initiatives n'est active aujourd'hui.

Sur la politique française, en revanche, un site continue à faire vivre l'idée du fact-checking « *contributif et participatif* » : la civic tech *Vérité Politique*. Cette « association citoyenne » a vocation à produire du fact-checking à partir des contributions de ses membres et du grand public, ainsi qu'à recenser le fact-checking réalisé par les sites de fact-checking des médias français. Ce qui est un exercice inédit. Elle se donne un but ambitieux :

« *Vérité Politique est une association dont l'objectif est de faciliter l'esprit critique citoyen, et par conséquent d'assainir une scène politique dont la légitimité est affaiblie par des femmes et hommes politiques qui ne sont plus tenus responsables de leurs propos et de leurs promesses. Vérité Politique mémorise, organise et comptabilise les contradictions, erreurs, et promesses non tenues de nos représentants.* »<sup>17</sup>

En effet, l'autre atout de *Vérité Politique* est de donner accès, pour chaque responsable politique, à des données statistiques relatives à ses prises de parole fact-checkées : a-t-il menti ou dit juste dans la majorité des cas ou non ? a-t-il été présent régulièrement ou non à l'Assemblée nationale ? Etc. Ce projet a été fondé par Bertrand Celma, qui mène une carrière dans le notariat et non dans le journalisme. Il pâtit malheureusement d'un manque de professionnalisme dans la rigueur de ses vérifications et peine à maintenir ses activités compte-tenu des contributions insuffisantes de ses bénévoles et donateurs.

Toutes ces expériences tendent à démontrer à la fois la pertinence et la fragilité des expériences participatives et citoyennes en matière de fact-checking. D'autant que sur le terrain strictement journalistique, nous l'avons dit, il s'agit également d'une pratique largement contestée.

Il semble globalement logique et pertinent de laisser à des contributeurs citoyens un droit de regard et de vérification sur la parole politique exprimée dans l'espace public et les médias. Mais il s'avère beaucoup plus complexe d'exercer ce contrôle sans moyens importants de

---

<sup>16</sup> FACT CHECK EU, A propos. Disponible sur : <http://factcheckeu.org/fr/static/about> (page consultée le 23 décembre 2016)

<sup>17</sup> VÉRITÉ POLITIQUE, Notre association. Disponible sur : <http://www.veritepolitique.fr/accueil/a-propos-verite-politique/> (page consultée le 23 décembre 2016)

coordination et de garantie d'application de règles déontologiques solides. Ne serait-ce que pour garantir la fiabilité de l'outil, ainsi qu'une sorte d'égalité de traitement non partisan. Or, pour l'heure, le modèle pertinent sur ce terrain là reste à créer.

Les réseaux sociaux, qui cherchent aujourd'hui à crédibiliser le contenu de leurs fils d'actualités, y travaillent justement.

### **Fact-checking citoyen et réseaux sociaux**

Récemment le vote en faveur du Brexit, puis l'élection de Donald Trump ont mis en évidence l'incapacité des dispositifs de fact-checking à enrayer la crédulité des électeurs vis-à-vis de déclarations tantôt fausses, tantôt totalement fantaisistes.

Cela a aussi permis de pointer la responsabilité des réseaux sociaux – prioritairement Facebook et Twitter – accusés de créer, via les algorithmes qu'ils ont mis en place pour satisfaire les préférences de leurs abonnés, de créer des « bulles de filtres » qui maintiennent les utilisateurs dans un même cercle de connaissances : chacun est confronté aux mêmes types d'articles et d'informations pour lesquels il a déjà manifesté de l'intérêt auparavant.

Là encore, les initiatives sont nombreuses pour tenter de contrer la consultation et la diffusion de fausses informations via les réseaux sociaux. Le réseau social *Facebook* lui-même (source d'information privilégiée par 63% des Américains<sup>18</sup>) a annoncé un travail partenarial avec les principaux médias fact-checkers américains pour signaler, vérifier puis supprimer les fausses informations circulant dans son fil d'actualité.

Un autre « infomédiaire », *Google*, a, pour sa part, décidé en octobre 2016 de créer un label spécifique pour les articles de fact-checking identifiés comme tels dans *Google News*. Ce nouveau mot-clé (« tag ») doit permettre aux lecteurs de trouver les articles de fact-checking parmi la totalité des articles relayés dans *Google News*.

C'est aujourd'hui à la communauté des fact-checkers dans son ensemble qui est sollicitée pour « assainir » l'accès à l'information. Là où chaque journaliste avait l'habitude de travailler pour sa propre entreprise de presse, il s'agit maintenant de contribuer à une œuvre collective de vérification de la parole politique et de sa diffusion via les réseaux sociaux.

C'est aussi ce que tente de formaliser une initiative de l'École publique de journalisme de Tours, *Factoscope 2017*, lorsqu'elle crée un site qui agrège les productions de fact-checking de l'ensemble des médias fact-checkers français (ceux qui répondent à des critères de sérieux et de déontologie minimum). Ce site est ainsi en train de créer un outil dont chacun pourra faire usage sur un second écran lorsqu'il sera confronté, par exemple, aux affirmations de

---

<sup>18</sup> PEW RESEARCH CENTER, *The Evolving Role of News on Twitter and Facebook*, 2015, p.2

candidats à la présidentielle lors d'un débat télévisé par exemple. Car non seulement il rassemble les travaux de vérification de la parole des politiques (faits par des journalistes et par d'autres acteurs de la société civile), mais il les archive et les classe pour permettre à tous d'y accéder facilement.

Quant aux outils contributifs que sont ces réseaux sociaux, ils invitent désormais les journalistes à adopter un mode de travail participatif. Et ils commencent à être assistés des citoyens, non pas forcément pour vérifier par eux-mêmes, mais pour signaler aux professionnels les informations dont la véracité semble discutable. Une sorte de répartition des tâches en quelque sorte.

Dores et déjà, les utilisateurs de Facebook en Allemagne et aux États-Unis, peuvent cliquer dans la partie située en haut à droite des posts consultés pour marquer un contenu comme « douteux » et faire en sorte qu'il puisse être soumis à des sites reconnus pour leur travail de vérification de l'information. Un pictogramme le signalera alors comme « dangereux » et une mention « contesté par des vérificateurs indépendants » fera son apparition sur ce contenu. Il s'agit très probablement de la préfiguration de ce que pourrait devenir, sous la houlette d'une appropriation citoyenne, le fact-checking de demain.